# BOIS D'ARCY Le journal

DOSSIER

## Mémoire des Toiles

Rencontre avec Costa Gavras, parrain de cette 6e édition du Festival de cinéma....p6

ACTUALITÉ

# Rentrée scolaire

évènement

## Saint-Gilles



Du 31 août au 14 septembre, venez nombreux aux animations proposées.................p5

social

## Semaine Bleue



Du 13 au 20 octobre le CCAS organise plusieurs temps forts dans le cadre de la semaine bleue....p9

associations

## Volley-Ball



L'équipe féminine de Volley-Ball de Bois d'Arcy monte en nationale 3.......p11

NUMÉRO 67. SEPTEMBRE/OCTOBRE 2007
www.boisdarcy.fr

**BOIS D'ARCY** *Le journal n° 67*

**Directeur de la Publication**
Claude Vuilliet, Maire, Conseiller général.
**Directeur-Adjoint de la Publication**
Philippe Lejeune, adjoint au Maire, en charge de l'Information et de la Communication
**Crédit photos**
Ville de Bois d'Arcy sauf mention particulière
**Rédactrice en chef**
Myriam de Peretti
**Assistante de rédaction**
Agnès Wronski
**Rédaction**
Myriam de Peretti, Agnès Wronski, Jean-Philippe Mallé, Claire Duval
**Conception**
Ingrid Pain
**Impression (6000 ex)**
Imprimerie Valade
**Publication**
Bimestrielle
**Distribution (5300)**
ABC Distribution
**Pour tout renseignement**
Direction de la Communication 01 30 45 86 84
E-mail. communication@boisdarcy.fr

**HÔTEL DE VILLE**
**2 avenue Paul-Vaillant Couturier**
**01 30 45 83 83. www.boisdarcy.fr**
**Si vous souhaitez prendre rendez-vous avec le Maire ou les élus 01 30 45 83 16**



# À Bois d'Arcy,

## la rentrée se fait dans la fête avec la traditionnelle Saint-Gilles

À la fin des vacances, c'est une manière agréable de retrouver notre ville avec nos voisins, nos amis… Le sport est à l'honneur avec du hand-ball, du cyclotourisme, du cyclisme, du volley-ball, le semi-marathon et du football féminin. Cela ne doit pas nous étonner quand on connaît la richesse de la pratique sportive à Bois d'Arcy. Richesse associative plus largement, dont vous pourrez prendre la mesure le samedi 8 septembre, au stade Jean-Moulin, avec notre forum des associations. C'est aussi l'occasion pour les Arcisiens de s'inscrire à une activité de leur choix, pour l'année 2007-2008. Le mois de septembre est aussi celui de la rentrée scolaire, fait majeur de la vie sociale à Bois d'Arcy qui compte sept écoles : quatre maternelles et trois primaires.

À toutes et tous, parents, enfants, professeurs, ainsi qu'à tous les Arcisiens, je souhaite une excellente rentrée.

**Avec mes sentiments dévoués,**
**Claude Vuilliet, Maire de Bois d'Arcy,**
**Conseiller général des Yvelines.**





→ **TRAVAUX**

# Cure de jouvence estivale

L'été est bien souvent la période idéale pour lancer des chantiers de réaménagement et des travaux. Bois d'Arcy n'a pas échappé à cette tradition. L'accueil de l'hôtel de ville a été totalement repensé et de nombreux aménagements extérieurs sur la commune ont été réalisés : la rue Robespierre, le moto-club et la Zac Hoche étaient aussi en travaux.

### HÔTEL DE VILLE





Durant l'été, plusieurs services de l'hôtel de ville ont été réaménagés. La banque d'accueil a été remplacée et l'horloge changée. C'est donc dans des bureaux tout rafraîchis que les agents ont repris le travail après les congés d'été. Les Arcisiens, quant à eux, pourront profiter de ces réaménagements pensés et étudiés pour mieux répondre à leurs besoins et leurs attentes en matière de service public. Au total ce sont près de 70 000 € qui ont été consacrés à ces travaux pour améliorer l'accueil de la population. D'une manière générale, cette année près de 370 000 € ont été investis pour améliorer l'ensemble des bâtiments communaux.

### MOTO-CLUB AGRANDI !

L'ex salle du Moto-Club (aujourd'hui salle polyvalente du stade Jean-Moulin) a elle aussi été réaménagée durant l'été. Les sols, éclairages et portes ont été remplacés. La peinture a été refaite et surtout l'espace a été agrandi. Cette salle sera dès la rentrée disponible, comme par le passé, pour les activités des associations en semaine et à la location pour les Arcisiens.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, CONTACTER LE SERVICE ÉVÉNEMENTIEL AU 01 30 45 86 99.



### TRAVAUX RUE ROBESPIERRE

La rue Robespierre a fait l'objet de nombreux travaux durant l'été. Le tapis de la chaussée a été complètement refait, des parkings et des trottoirs ont été quant à eux créés pour le bien être des habitants du quartier. Enfin l'éclairage public a été entièrement rénové.



### LES VILLAS DES " JARDINS HOCHE" BIENTÔT COMMERCIALISÉES

Les constructions Christian Garnier vont dès l'automne mettre à la vente 26 maisons prochainement réalisées dans le quartier de la Zac Hoche. Au programme, 21 maisons individuelles de près de 150m² habitables avec un double garage et le tout sur 600 m² de terrain. La particularité de ces constructions réside dans la création de séjours en "cathédrale" où la lumière et le respect de l'environnement sont privilégiés. Dans la même perspective 5 maisons mitoyennes d'environ 125 m² seront également disponibles. La livraison est prévue pour l'automne 2009, le début des travaux pour le printemps 2008 et la commercialisation dès la rentrée 2007.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, VOUS POUVEZ VOUS RENDRE DANS LE BUREAU DE VENTE QUI SERA INSTALLÉ FACE AU LEROY MERLIN. VOUS POUVEZ AUSSI CONTACTER LE CONSTRUCTEUR ET VOUS INSCRIRE SUR LISTE D'ATTENTE AVANT LA COMMERCIALISATION. POUR CELA, CONSULTEZ LE SITE INTERNET : www.constructionsgarnier.fr ET LAISSEZ UN MESSAGE AVEC VOS COORDONNÉES OU TÉLÉPHONEZ À PASCALE PICCOLI AU 01 43 06 02 83.



IMAGE DE SYNTHÈSE CABINET GARNIER




→ DÉMOCRATIE LOCALE

# Le Conseil municipal
## au service des Arcisiens

Voici quelques-unes des principales délibérations prises par le Conseil municipal, dans sa séance du lundi 25 juin 2007. Plusieurs délibérations avaient pour objet l'actualisation des tarifs municipaux. Ne sont pas évoqués dans cette page, faute de place, les tarifs liés à la programmation culturelle et à l'accueil périscolaire, avec de nouveaux quotients familiaux. Ils font l'objet d'une communication particulière.

### CROIX-BONNET : CONSTRUCTION DU GROUPE SCOLAIRE



IMAGE DE SYNTHÈSE - ASA

La participation financière de l'AFTRP (l'aménageur de la Croix-Bonnet) à la construction du groupe scolaire est fixée à 4 437 081 euros. Les modalités de cette participation pour le Groupe scolaire et la crèche sont fixées de la façon suivante :

- 50 % dans les deux mois de la déclaration d'ouverture du chantier.
- 30 % au clos couvert du bâtiment
- 20 % à la réception des travaux.

### RESTAURATION SCOLAIRE : NOUVEAUX TARIFS



Le Conseil municipal fixe les tarifs de la restauration scolaire à compter du 30 août 2007 pour l'année scolaire 2007/2008 de la façon suivante :

- Restauration scolaire : 3,09 euros pour le repas
- Accueil d'enfants souffrant d'allergies : 0.77 euros / repas
- Repas adulte : 4,11 euros.

### REVISION DU TARIF DE L'ETUDE SURVEILLEES



Le Conseil municipal fixe le tarif de l'étude surveillée à 32,94 euros par mois à compter du 30 août 2007, pour l'année scolaire 2007-2008.

### CIMETIERE COMMUNAL



**TARIFS DES CONCESSIONS FUNÉRAIRES AU CIMETIÈRE COMMUNAL**

Les tarifs des concessions funéraires sont fixés ainsi, à compter du 1er septembre 2007

- concession de 10 ans : 25,95 euros
- 15 ans : 81 euros
- 30 ans : 208,80 euros
- 50 ans : 543 euros

**TARIFS DES CASES DU COLOMBARIUM AU CIMETIÈRE COMMUNAL**

- Concession de 10 ans : 154,50 euros
- 15 ans : 216,30 euros



Saint-Gilles 2007 !

Évènement

→ FÊTES DE LA SAINT-GILLES

# Une explosion de
## bonne humeur et d'attractions !

Du 31 août au 14 septembre, les fêtes de la Saint-Gilles battront leur plein. Un festival d'attractions, de jeux, de compétitions sportives et d'échanges, pour le bonheur des Arcisiens de tous âges. Le moment phare sera sans nul doute la soirée du 1er septembre avec le feu d'artifice de la Saint Gilles et le bal.

Dans la continuité du succès des animations de quartier, rencontré l'an passé lors de la journée d'accueil des nouveaux habitants de la Croix Bonnet, la Commission des Fêtes, sous l'égide de Véronique Riant, élue en charge des Fêtes, a décidé d'animer un quartier de la ville, différent chaque année.

Cette année, le samedi 1er septembre, c'est donc sur la plaine d'évolution (en contrebas des tennis couverts, accès par la rue Hoche et la rue François André Michaux) que seront installées des structures gonflables, s'adressant à différentes catégories d'âge, différents stands seront proposés par le service Jeunesse, une buvette sera tenue par l'association AVF, et la traditionnelle barbe à papa.

En soirée, la retraite aux flambeaux sera accompagnée par la troupe des Majorettes et la fanfare de Saint-Cyr-l'École ainsi que les "roller-men" de l'association Time 2 Ride*, suivie du feu d'artifice au stade, et du bal sur le parking de la mairie. Des structures gonflables et un manège attendront les plus jeunes devant le marché.

Durant cette quinzaine, vous retrouverez les habituels rendez-vous de la Saint Gilles : concours de pêche, concours de pétanque, rallye cyclotouriste, course cycliste, semi-marathon, salon des artistes arcisiens, et le 8 septembre le Forum des Associations.

De plus, l' OMS en collaboration avec les associations sportives : ASBA, HBBA et VBBA a organisé des matchs de gala :

- le 31 août à 20 h 30 au Gymnase Perdreau, match de handball féminin Montigny/Rouen (N2)
- le 7 septembre à 20 h 30 au Gymnase Perdreau, match de volley-ball féminin Bois d'Arcy (N3)/Montigny R1
- le 9 septembre à 15 h 30 au stade Jean Moulin, match de football féminin Montigny/Juvisy sur Orge

N'hésitez pas à consulter le programme complet de cette quinzaine festive.

* Renseignements et inscriptions auprès de l'association : contact@time2ride.fr

INFORMATIONS SUR LES FÊTES DE LA SAINT GILLES AU SERVICE ÉVÈNEMENTIEL, TÉL. : 01 30 45 86 99









→ MÉMOIRE DES TOILES

# Costa Gavras

## parrain du 6e Festival de Cinéma

Pour l'ouverture de son 6e Festival, le mardi 26 juin, la ville a eu l'honneur d'accueillir Costa Gavras avant la projection de *l'Aveu*. Près de 200 personnes avaient fait le déplacement pour rencontrer cet homme d'exception. Un moment unique pendant lequel Costa Gavras s'est volontiers prêté au jeu des questions-réponses avec Philippe Lejeune, Adjoint au Maire en charge de la Culture et Claire Duval, Directrice de l'Action Culturelle. Un homme charmant, d'une extrême délicatesse et d'une très grande simplicité dont le palmarès et la carrière internationale sont impressionnants.
Rencontre avec un mythe !

*"Compartiment tueurs" est son premier film. Comment a-t-il réussi à réunir une pléiade d'acteurs aussi prestigieuse ?*
Pour répondre à cette question, il évoque ses études à l'IDHEC (Institut Des Hautes Études Cinématographiques) après quoi il devient assistant réalisateur de cinéastes réputés parmi lesquels "René Clair, René Clément, Jacques Becker et Henri Verneuil". Puis, il fait ainsi la connaissance de Simone Signoret sur le tournage *du* "Jour et l'heure", de René Clément. Une amitié profonde se noue alors (et par ce biais avec Yves Montand et la fille de Signoret, Catherine Allégret). En même temps, il découvre "Compartiment tueurs", le premier roman de Sébastien Japrisot. Enthousiaste, il en écrit aussitôt le scénario, qu'il soumet au producteur Julien Derode.
Il raconte même qu'il ne s'était alors pas assuré qu'une option n'avait été posée sur cette œuvre (si cela avait été le cas, l'entreprise n'aurait servi à rien...).
Outre Signoret, Montand et Allégret, d'autres acteurs se joignent au projet, comme Michel Piccoli, Jacques Perrin, Pierre Mondy, Daniel Gélin.
C'est cette amitié et cet enthousiasme qui étaient la clé de voûte de l'ensemble du film !

*Plusieurs de ses films sont des adaptations d'œuvres littéraires ou de témoignages (notamment "L'aveu", adapté du récit d'Artur London, "Z", adapté du roman de Vassilis Vassilikos, "Le couperet", adapté du roman de Donald Westlake).*
*D'autres sont le fruit de scénarios originaux. Quelles difficultés particulières ces deux types de création recouvrent-ils, et comment a-t-il travaillé concrètement pour passer de la chose écrite aux images à l'écran ?*
Il répond que cette question est extrêmement difficile. Pour lui, les choses viennent d'elles-mêmes, naturellement, et ne s'expliquent pas forcément. Pour "L'aveu", précise-t-il, à titre d'anecdote, *"je me suis retiré avec Jorge Semprun dans une maison de campagne qu'on lui avait prêtée, et nous n'en sommes ressortis qu'une fois le scénario terminé"*.

*Bon nombre de ses films traitent de sujets politiques ("L'aveu", "Z", "Section spéciale", "Amen", ...). Comment accepte-t-il l'étiquette, qu'on lui a souvent prêtée, de "cinéaste engagé"? Estime-t-il que cette dénomination est réductrice, voire redondante ?*
À cette question, il répond que *"toute œuvre cinématographique est avant tout un spectacle, qui se doit de divertir tout autant que de faire réfléchir"*. Il estime par ailleurs que *"tout sujet, quel qu'il soit, est par essence politique"*. Il en appelle alors à la résistance de chacun, dans les grandes comme les petites choses. Savoir dire non et s'opposer.

*Son dernier film en date est "Le couperet" (2005) et en 2006, il signe le scénario de "Mon Colonel", de Laurent Herbiet.*
*Quelle est donc sa prochaine actualité ?*
Malheureusement, il n'a pas souhaité en dire davantage. Simplement son prochain film retracera un périple autour de la Méditerranée. Par contre à la fin il nous propose, si nous le souhaitons, de venir nous le présenter après sa sortie.
Le rendez-vous est donc pris !







GRAND JEU DE CULTURE GÉNÉRALE, sur le cinéma et la littérature

BÉATRICE DE PASTRE, Directrice des collections des Archives Françaises du Film

LAURENT AKNIN, critique de cinéma et metteur en scène

ATELIER DE CRÉATION, et d'animation cinématographique

JEAN-CLAUDE PENCHENAT et la troupe du campagnol



## RICHESSE, DES PROJECTIONS ET DES ANIMATIONS

Cette 6e édition, placée sous le signe du "huis clos", avait pour particularité de se recentrer sur le concept originel de ce Festival, à savoir les projections d'œuvres cinématographiques adaptées d'œuvres littéraires, "de l'écrit à l'écran". Ainsi, autour des 15 projections de nombreuses animations ont été organisées : ateliers, jeu, lecture à voix haute, rencontres… Un rendez-vous que les Arcisiens ont suivi avec encore plus de ferveur que les années passées.

Le festival de cinéma, version 2007, aura connu un véritable succès auprès des spectateurs. La qualité et la richesse de la programmation y sont pour beaucoup (voir encadré sur les fidèles du festival). Pour la première fois, la diffusion s'est étendue au-delà du territoire de notre commune, puisque cette année les villes de Fontenay-le-Fleury et de Saint-Cyr-l'Ecole étaient partenaires. Par ailleurs, plusieurs animations mêlant cinéma et littérature ont été organisées, le tout dans la plus grande convivialité et, bien sûr, en toute gratuité ! Le jeudi 5 juillet se sont pas moins de 40 personnes qui ont eu l'immense privilège de visiter les Archives Françaises du Film (CNC), notre principal partenaire pour ce festival. Une vingtaine d'enfants et d'adultes ont quant à eux pu participer à des ateliers de création ou d'adaptation littéraire au cinéma en présence de personnalités telles que Laurent Aknin. Les spectateurs ont aussi eu la chance de rencontrer plusieurs autres personnalités lors des projections telles que :
Costa-Gavras, Claude-Jean Philippe, Béatrice de Pastre, nouvelles directrice des collections des Archives Françaises du film ou encore Jean-Claude Penchenat et les anciens membres de la troupe du Campagnol, Jean-Hugues Oppel et Florence Huige. Enfin, le dimanche 1er juillet près de 40 personnes ont participé au grand jeu de culture générale sur le cinéma.
Rendez-vous l'année prochaine pour la 7e édition du Festival de Cinéma à Bois d'Arcy !

### DELPHINE ET CHRISTOPHE
### "FANS" DU FESTIVAL



Cinéphiles, Dephine et Christophe ont suivi le festival avec grand intérêt. " *Nous avons vu une grande partie de la programmation*" raconte Delphine qui se destine à travailler dans la culture, "*la sélection de films est d'excellente qualité et, pour des passionnés de cinéma comme nous, on ne pouvait pas manquer l'occasion*" confie t-elle. Christophe, Arcisien depuis 6 ans, vient pour la première fois au festival "*Au début je suis venu par curiosité*" avoue t-il. Mais c'est le thème du hui clos qui l'a surtout attiré. "*J'adore les histoires en vases clos et les tensions qu'elles peuvent générer entre les personnages. Avec ce festival, je me suis régalé. Nous avons vu* Le bal, Un dimanche à la campagne, Douze hommes en colère, *et* Compartiment tureurs". Ils ont choisi les films qui les intéressaient aussi en fonction des intervenants, ce qui leur a donné la possibilité d'échanger avec des professionnels du cinéma "*c'est une chance énorme que nous avons eue*", ajoutent-ils, "*et en plus, la programmation est entièrement gratuite… c'est un vrai plus pour les jeunes !*".

### MÉLANIE
### OU LA CHANCE D'UNE DÉBUTANTE !



Discrètement, assise au fond de la salle, Mélanie n'en est pas moins une une fervente spectatrice. Elle est venue voir presque tous les films diffusés au Pôle Jeunesse ainsi que celui projeté en plein air, esplanade Dyf. "*C'est tout près de chez moi, alors j'en profite*", dit elle avec le sourire. C'est la première fois qu'elle vient au festival et, pour une première année, Mélanie fait fort car non seulement elle est venue aux projections depuis l'ouverture du festival (ouverture faite en présence de Costa-Gavras !), mais s'est inscrite au Grand jeu de culture générale et a tenté sa chance à la tombola… où elle a remporté 4 places de cinéma lors du tirage au sort de clôture du festival ! Voici une assiduité bien récompensée. De quoi retourner très vite dans les salles obscures… ■




## → LIRE EN FÊTE 2007

# L'invitation au voyage

## du 9 au 27 octobre

La 19e édition de Lire en Fête, organisée par le Ministère de la culture et de la communication (Centre national du livre), sera à nouveau célébrée à Bois d'Arcy. La Médiathèque vous propose, pour cette année, une déclinaison de la fête sur le thème du voyage avec une exposition de carnets de routes et de nombreux ateliers autour du sujet.

Avec "Carnets de voyage : mode d'emploi", visible du 9 au 27 octobre, la Médiathèque de la Trembaye vous invite à découvrir une exposition réalisée par une artiste, carnettiste, Antonia Neyrins. Cette exposition présente de façon ludique l'origine du carnet de voyage, la façon de réaliser son premier carnet. Antonia Neyrins sera présente à la Médiathèque le samedi 20 octobre pour une visite commentée de son exposition et un atelier-rencontre.

*À vos carnets !*

À cette occasion Isabelle Rose-Jalaber, directrice de la Médiathèque, et son équipe souhaitent faire appel aux lecteurs : "Si, au gré de vos voyages, proches ou lointains, vous avez réalisé vous aussi des carnets de voyages… seriez-vous d'accord pour les prêter à la Médiathèque, afin de réaliser une petite exposition de tous ces trésors et de pouvoir les partager ?"

La Médiathèque remercie par avance les personnes qui souhaiteraient participer à ce projet et leur demande de le faire savoir le plus tôt possible à l'équipe qui organise l'exposition.

**POUR CONNAITRE LE PROGRAMME COMPLET DU FESTIVAL "LIRE EN FÊTE" À BOIS D'ARCY, NOUS VOUS INVITONS À CONSULTER LE SITE INTERNET DE LA VILLE : www.boisdarcy.fr, RUBRIQUE CULTURE/MÉDIATHÈQUE**

## → MÉDIATHÈQUE

## LES RENDEZ-VOUS RÉGULIERS

**CLUB CINÉ**

Samedi 6 octobre

- Ciné-bout de chou 10h30 *(2 ans et plus)*
- Ciné-Ados : Ciné-humour 20h30 *(interdit aux moins de 12 ans)*

**L'HEURE DU CONTE**

Mercredi 10 octobre - 10h à 11h *(à partir de 4 ans)*. Histoires et contes sur le thème du voyage. Séance animée par la Section Jeunesse de la Médiathèque.

**ENTRÉE LIBRE, SUR INSCRIPTION À PARTIR DU 8 SEPTEMBRE**





## → FOIRE AUX LIVRES 2007

## VENDEZ VOS LIVRES !

Dimanche 21 octobre, de 14h à 17h, les Arcisiens (particuliers) peuvent vendre leurs propres livres sur les stands mis à disposition par la ville*. Attention, seulement 24 places seront disponibles Esplanade DYF alors, si vous êtes intéressés, venez vous inscrire, sur place, à la Médiathèque, rue du Parc, à partir du 8 septembre.

* Règlement disponible à la médiathèque.

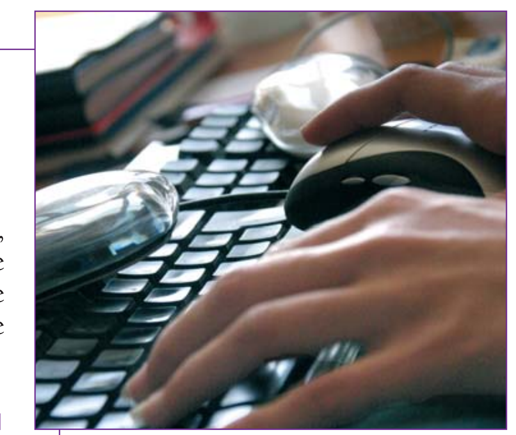
## → ATELIER DÉCOUVERTE

## INTERNET / MESSAGERIE

*Mardi 18 septembre de 15H à 17H*

Suite à la première initiation et au succès rencontré, l'Espace Multimédia de la Médiathèque vous propose une 2de séance-découverte d'Internet pour apprendre les différentes fonctionnalités d'un moteur de recherche mais aussi créer et utiliser une messagerie.

**POUR ADULTES DÉBUTANTS. NOMBRE DE PLACES LIMITÉ. SUR INSCRIPTION À PARTIR DU 21 AOÛT.**







## → CCAS

# Retour aux sources

## avec la Semaine Bleue 2007



Cette année, la Semaine Bleue aura lieu du 13 au 20 octobre 2007. Elle débutera par une conférence, puis se poursuivra par une après-midi à Paris et se terminera par le traditionnel Goûter de l'Amitié.

Au programme cette année, une conférence* sur le thème des plantes sauvages et médicinales. Pénétrez leurs secrets en comprenant leur intérêt et leurs bienfaits pour une meilleure santé. Une conférencière vous fera découvrir les plantes au travers de divers thèmes : le rôle des plantes sauvages et médicinales, leurs différentes vertus, les plantes et la cuisine…. S'en suivra une séance de dégustation. (Sur inscription : 01 30 45 84 00)

Le CCAS vous propose aussi une sortie sur Paris* avec une visite-promenade du "Village de Montmartre". Montée de la butte Montmartre en petit train, accueil par les guides locaux pour une visite culturelle et historique du Village puis collation dans un restaurant du quartier avant un temps libre pour flâner dans les venelles pleines de charme.

Les bons moments ont une fin, celle-ci sera comme toujours joyeuse avec le traditionnel Goûter de l'Amitié qui clôturera la Semaine Bleue, le samedi 20 octobre à 14h.

* Attention les places sont limitées !

**INFORMATIONS PRATIQUES**

**CONFÉRENCE :** INSCRIPTIONS SUR PLACE AU C.C.A.S. MUNI DU PROGRAMME QUI VOUS SERA ENVOYÉ, DU 18 AU 27 SEPTEMBRE INCLUS DE 9H À 12H ET DE 14H À 16H

**SORTIE À PARIS :** 33 € ( PETIT TRAIN, VISITE GUIDÉE, COLLATION ET TRANSPORT), 2 CARS MAXIMUM. CETTE SORTIE NE SERA PAS RENOUVELÉE. INSCRIPTION ET PAIEMENT POUR LA SORTIE À PARIS : AU C.C.A.S., MUNI DU PROGRAMME, UNIQUEMENT LE JEUDI 27 SEPTEMBRE 2007 DE 9H À 11H45 ET DE 13H30 À 16H. (CHÈQUES À L'ORDRE DU TRÉSOR PUBLIC).

## → SOCIAL

## UN COUP DE POUCE EN FAVEUR DES ARCISIENS

*Tout comme les années précédentes, la Ville de Bois d'Arcy, par le biais de son Centre Communal d'Action Sociale, propose des aides. Il s'agit de l'aide aux parents isolés, de la Médaille de la famille et d'une aide financière pour permettre l'accès aux activités culturelles et de loisirs. Retrouvez ci-dessous le détail de ces prestations et les modalités pour en bénéficier.*

**AIDE AUX PARENTS ISOLÉS AYANT À CHARGE UN OU DEUX ENFANTS**

Le CCAS étend l'aide "allocation énergie"* aux familles monoparentales non imposables sur les revenus ayant à charge un ou deux enfants. Se présenter au CCAS du 10 septembre au 5 octobre 2007 dernier délai muni(e) de :

- Avis de non-imposition sur les revenus – année 2006
- Factures de consommation d'EDF-GDF sur une année
- Relevé d'identité bancaire ou postal
- Attestation sur l'honneur que le parent vit bien seul

**AIDE POUR LES ACTIVITÉS CULTURELLES ET DE LOISIRS**

Prise en charge partielle (soumise à conditions de ressources) du montant de la cotisation à une association arcisienne culturelle ou sportive. Les personnes peuvent se présenter au CCAS du 10 septembre au 5 octobre 2007 dernier délai munies des pièces suivantes :

- Livret de famille,
- Toutes ressources du foyer (salaires, prestations familiales, pensions, indemnités…) du mois précédant la demande,
- Dernier avis d'impôts sur le revenu et derniers justificatifs de charges (loyer, emprunts immobiliers, EDF-GDF, eau, assurances, taxes d'habitation et foncière)
- Relevé d'identité bancaire ou postal

**MÉDAILLE DE LA FAMILLE**

La médaille de la Famille est une distinction honorifique décernée aux personnes qui élèvent ou qui ont élevé dignement de nombreux enfants, afin de rendre hommage à leurs mérites et de leur témoigner la reconnaissance de la nation.

Les mères ou les pères de familles nombreuses (quatre enfants et plus) dont tous les enfants sont français et dont l'aîné a atteint l'âge de seize ans, peuvent l'obtenir en se présentant au CCAS avant le 15 Novembre 2007 avec le livret de famille et les certificats de scolarité pour les enfants d'âge scolaire.

* Aide à régler les frais dus à la consommation d'énergie pour les personnes non imposables.

**POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, VEUILLEZ VOUS ADRESSER AU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE 38, AVENUE P. V. COUTURIER – TEL : 01 30 45 84 02.**

ANAÏS MAUPILIER EN REPRISE LIBRE. THÈME : BRETAGNE

ALEXIA VILTROUVE EN REPRISE LIBRE. THÈME : MATRIX

### → CHAMPIONNATS DE FRANCE D'ÉQUITATION 2007

# Bois d'Arcy sur le haut du podium !

Du 13 au 22 juillet, le site du Parc équestre fédéral de Lamotte, en Sologne, accueillait plus de 970 clubs, 5 630 cavaliers et 5 312 chevaux ! Il s'agit du plus grand championnat équestre de 5e catégorie. Chaque année depuis maintenant 5 ans, les écuries de Bois d'Arcy y participent et s'y préparent. Cette année, les 15 cavaliers arcisiens qui ont fait le déplacement ont porté haut les couleurs de notre ville, avec 3 médaillés, dont une championne de France.



L'Open de France Generali est le seul événement équestre de ce type organisé en Europe par la Fédération française d'équitation. Il est l'un des 5 plus grands rassemblements équestres du monde ! Il réunit et récompense tous les cavaliers qui concourent dans l'objectif de décrocher le très convoité titre de Champion de France. Cette compétition est à la fois la pépinière de futurs champions et la motivation de l'année pour plus de 10 000 cavaliers de tous âges issus de clubs venant de toute la France.

Cette année, les écuries de Bois d'Arcy ont présenté 17 candidats : 15 cavaliers en saut d'obstacles et 2 en dressage, une discipline qui commence à connaître un succès grandissant auprès des cavaliers. Au tableau d'honneur du dressage en catégorie Minime Elite cette année, la jeune Anaïs Maupilier (13 ans) qui a remporté la médaille d'or de la compétition et le titre de championne de France ! Une grande victoire pour cette cavalière qui s'est préparée durant une année entière avec sa monitrice Laura Gautier (au moins 3 fois par semaine) pour une épreuve de 6 minutes en deux manches. La première manche comportait des figures imposées, pour accéder au classement et la seconde, en reprise libre, donnait la possibilité aux cavaliers de faire preuve de leur aptitude à dresser leur monture en costumes et sur une musique de leur choix. Anaïs s'y est brillamment illustrée, en tenue traditionnelle bretonne, sur sa monture Elssy de la Tour, une ponette de 15 ans qui a bonne réputation aux écuries de Bois d'Arcy car dit-on, *"elle est dotée d'un très bon tempérament et d'une grande capacité d'adaptation"*. Un an pour 6 minutes, l'enjeu était de taille, mais Anaïs a su le remporter ! Mais saluons aussi Alexia Viltrouve qui remporte la médaille de bronze en Dressage cadet et Maxime Dicallais qui s'est illustré 21/96 en CSO junior (concours de saut d'obstacles), sur le podium tant convoité de l'Open de France Generali.

Félicitation à nos trois cavaliers qui ont porté les couleurs de notre ville avec brio mais aussi à l'ensemble des participants (de 13 à 20 ans) qui ont su faire de ce championnat une véritable expérience humaine, dans une excellente ambiance de groupe, au-delà de la notion de compétition… ce qui prouve que l'essentiel est bien de participer.

**RETROUVEZ LES RÉSULTATS DU TABLEAU D'HONNEUR SIR LE SITE www.boisdracy.fr ET UN RETOUR SUR CETTE SEMAINE DE CHAMPIONNAT, SUR LE BLOG DES ÉCURIES DE BOIS D'ARCY : www.ecuries-boisdarcy.com**





### → PAPIER FORÊT
## MIEUX CONNAÎTRE L'EAU

En mars, l'association arcisienne et fontenaysienne Papier Forêt organisait un jeu de l'oie ouvert à tous, petits et grands. Malheureusement le beau temps n'était pas au rendez-vous et il y a eu moins de participants que pour le parcours de l'an passé. Le thème retenu pour cette année est l'eau, précieuse, fragile et rare dans certaines régions de la Terre. Des questions et expériences étaient regroupées autour de 5 thèmes pour une meilleure connaissance le l'Eau : l'eau et la vie, l'eau patrimoine, l'eau et l'environnement, l'eau enjeu mondial et l'eau au quotidien. L'association recueilli de nombreux témoignages de satisfaction des participants et une exposition avec le CNRS a été montrée à la mairie de Fontenay le Fleury et au centre culturel de Bois d'Arcy.

**SI VOUS VOUS SENTEZ CONCERNÉS ET SI VOUS VOUS DEMANDEZ CE QUE VOUS POUVEZ FAIRE, PRENEZ CONTACT AVEC L'ASSOCIATION : papier.foret@free.fr OU 01 34 60 43 88 (CHEZ AGNÈS BONNEVALLE). VOUS POURREZ ÉGALEMENT VENIR AU FORUM DES ASSOCIATIONS OÙ LE JEU VOUS SERA PROPOSÉ SOUS UNE AUTRE FORME.**

### → BOIS D'ARCY – MÜCHELN

# 1100km en 8 étapes

Comme nous vous l'annoncions dans le précédent numéro du journal, 5 cyclos du COBA Cyclotourisme ont effectué Bois d'Arcy-Mücheln à vélo. Un voyage riche en souvenirs…



Les 5 Arcisiens sont arrivés à destination le 6 juillet après avoir parcouru à vélo un peu moins de 1100km en 8 étapes sous de mauvaises conditions météorologiques. Pourtant le moral de l'équipe n'a cependant à aucun moment été entamé ni leur détermination. Arrivés à Mücheln, en plein préparatif de la St Jacques, les 5 arcisiens ont été accueillis par le Maire et le Comité de jumelage de Mücheln en présence de Claude Vuillet, de la présidente du Comité de Jumelage de Bois d'Arcy, du président du COBA et de Jean-Claude et Sylvia leurs fidèles supporters, qui ont tous fait le déplacement pour cette occasion ! Ce souvenir restera inoubliable pour les 5 cyclos, heureux d'avoir accompli ce voyage pour fêter les 10 ans de jumelage avec leurs amis cyclos du Hallenradsport. Ils remercient, tous ceux qui les ont aidés à réaliser ce périple sportif !



### → VOLLEY-BALL
## L'ÉQUIPE FÉMININE EN NATIONALE 3



11-CLAIRE ALMENDROS, 3-SÉVERINE AUBERT, 12-JENNIFER BARBIER, 18-VIRGINIE FERET, 6-FABIENNE GAUDRY, 14-CÉLINE MATTÉ, 1-SABINE RIBOT, 2-EMILIE RUBY, 9-LAURE VESCOVO. ET CHRISTINE SOENEN LEUR ENTRAÎNEUR.

Le VBBA, club de volley-ball de Bois d'Arcy, est un club de compétition affilié à la Fédération Française de Volley-Ball. Il compte à ce jour 115 licenciés dont 65 jeunes. Son ambition est d'aller le plus loin possible dans la compétition et c'est chose faite cette année avec la montée de l'équipe féminine en nationale 3. Les membres du club sont fiers de cette ascension qui est le fruit d'un travail acharné et de résultats sportifs plus que satisfaisants (sur l'année elles n'ont perdu qu'un seul match). La bonne ambiance et l'esprit sportif qui animent ces jeunes femmes sont aussi les clés du succès de cette équipe. Félicitations et nous espérons les revoir l'an prochain, qui sait, en nationale 2. En attendant l'équipe masculine espère elle aussi franchir le cap et monter en nationale 3. Nous leur souhaitons bonne chance et ne manquerons pas de vous communiquer leurs résultats au cours de la nouvelle saison qui commence.

**POUR PLUS D'INFORMATIONS, CONSULTEZ LE SITE INTERNET DU CLUB : www.vbba.asso.fr**

## → JUMELAGE

## 1997 – 2007 : DIX ANNÉES DE LIENS CULTURELS, SPORTIFS, AMICAUX, DIGNEMENT FÊTÉS À MÜCHELN



PLANTATION D'UN TILLEUL, SYMBOLE D'AMITIÉ ENTRE LES CITOYENS DES DEUX VILLES

Vendredi 11 mai, un groupe d'Arcisiens a quitté Bois d'Arcy pour rejoindre Mücheln. Le voyage commença à Leipzig où les voyageurs ont pu voir les églises de St Thomas et de St Nicolas et l'Hôtel de ville avec sa somptueuse façade ornée des statues de Faust et de Méphisto. Arrivés à Mücheln, les 31 participants se sont retrouvés au restaurant en compagnie de leurs amis allemands. Retrouvailles pour certains, première rencontre pour d'autres, la soirée se termina dans une ambiance chaleureuse.

Le samedi, la cérémonie des 10 ans de jumelage avait lieu en présence de Rainer Robra, ministre d'état de la Sachsen-Anhalt, qui prononça l'allocution officielle. Dans le cadre de la semaine de l'Europe, des Slovaques de Rudno, des Hollandais de 's-Gravenzande et des Allemands de Hemsbach étaient également présents pour fêter le jubilé. Udo Wurzel, maire de Mücheln, et Claude Vuilliet, maire de Bois d'Arcy, renouvelèrent solennellement l'engagement, pris il y a 10 ans, de *"maintenir des liens permanents entre les communes, de favoriser les échanges entre les habitants pour développer le sentiment de la fraternité européenne"* et la ville de Bois d'Arcy remit à cette occasion au Maire de Mücheln un cadre de photos en souvenir des 10 années de jumelage. La journée s'acheva en musique avec l'orchestre de la mine, les Geiseltaler Musikanten, et plusieurs groupes de danse de Mücheln firent une prestation très appréciée par le public.

Le dimanche a marqué la fin du séjour. Un service œcuménique rassembla les participants à l'église Saint-Jacques et tout le monde se mit en chemin pour la plantation d'un tilleul, symbole de l'enracinement solide des amitiés entre les citoyens des deux villes. De ce voyage, le groupe de Bois d'Arcy est revenu la tête pleine de souvenirs et heureux d'avoir célébré les 10 ans du jumelage dans le cadre de la semaine de l'Europe.

**BOIS D'ARCY ACCUEILLERA NOS AMIS DE MÜCHELN LES 28, 29 ET 30 SEPTEMBRE. SI VOUS SOUHAITEZ DES INFORMATIONS OU AVEZ ENVIE DE DEVENIR UNE DES FAMILLES D'ACCUEIL, CONTACTEZ LE CJBA AU 06 74 41 23 60 OU À L'ADRESSE : cjba@free.fr**
**VOUS POUVEZ AUSSI DÉPOSER VOTRE COURRIER À : CJBA, HÔTEL DE VILLE, 78390 BOIS D'ARCY**



## → ACTUALITÉ FRANCO-ALLEMANDE

## UNE DÉCENNIE DE JUMELAGE !

Voici quelques informations concernant l'actualité du CJBA et les liens entretenus avec nos amis Allemandes de Mücheln.

### EXPOSITIONS

- Le jumelage fêtant ses 10 ans en 2007, une exposition sera présentée au Centre Culturel, du vendredi 28 septembre au mercredi 3 octobre de 14h à 19h et le jeudi 4 octobre de 14h à 17h.
- Des artistes de Mücheln exposeront des œuvres lors du Salon de la St Gilles du 5 au 14 septembre au Centre Culturel.

### ÉCHANGE CULTUREL

Fin septembre, un groupe d'Allemands venu de Mücheln sera présent à Bois d'Arcy.
Avis aux familles arcisiennes qui souhaiteraient héberger nos amis Allemands.
**CONTACTEZ LE CJBA : cjba@free.fr**

PROBLÈMES INFORMATIQUES ?
*"Mr R" vous dépanne*



## → CRÉATION D'UNE NOUVELLE ASSOCIATION

## "MR-R", MISTER RÉPARATIONS

Parce que l'informatique prend une place de plus en plus importante dans notre vie quotidienne, tout le monde a déjà connu ce que l'on appelle un bug, un écran bleu ou une perte de données. L'association "mr-R" est là pour répondre aux soucis que peuvent connaître nos ordinateurs et propose de nombreux services : une assistance par téléphone et par messagerie électronique, la possibilité de déplacements à domicile, l'aide à la réparation du matériel, à la création de sites web, cours à domicile mais aussi des conseils pour l'achat d'équipement informatique. Après une phase pilote de plusieurs mois sur dix départements, l'association s'étend à l'ensemble de la France.

**POUR BÉNÉFICIER DE CES SERVICES DANS NOTRE DÉPARTEMENT, PRENEZ CONTACT AVEC MONSIEUR DENIAUX : www.mr.r@gmail.com ; TEL. 06-19-50-82-48 / 01-30-80-08-46 OU CONSULTEZ LE SITE www.mr-informatique.fr**

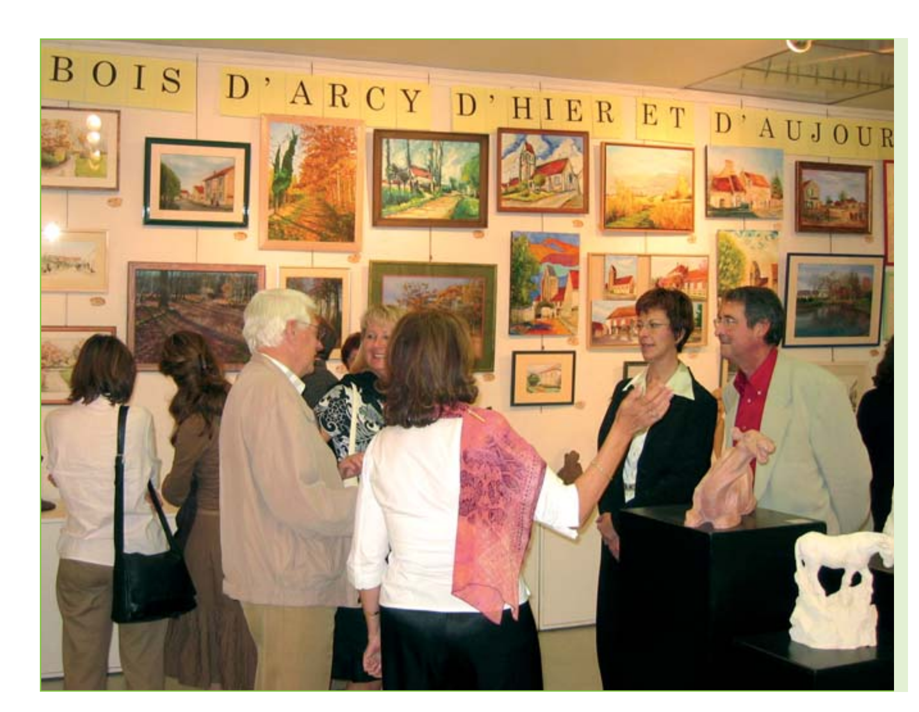






## → ATELIERS ARCISIENS

# Bois d'Arcy d'hier et d'aujourd'hui




En juin s'ouvrait, lors d'un grand vernissage, l'exposition collective des Ateliers Arcisiens qui célébraient aussi, ce soir là, leurs 25 ans d'existence ! Peintures, sculptures, aquarelles, pastels… Au gré de l'exposition, la foule de visiteurs a pu apprécier une multitude d'œuvres originales présentées dans les 3 salles d'exposition.

Cette année, une partie des artistes ont travaillé sur le thème "Bois d'Arcy d'hier à aujourd'hui", ce qui a permis au public de découvrir d'étonnantes peintures inspirées de cartes postales anciennes ou de photos d'archives représentant la ville. Un anniversaire en appelant un autre, l'exposition a également fêté les 10 ans de jumelage de notre commune avec la ville de Mücheln. Ainsi, une vingtaine de toiles venues d'Allemagne ont pu être admirées au même titre qu'une œuvre spécialement réalisée par plusieurs sculpteurs. Que l'on soit amateur d'art ou simple curieux, ce rendez-vous culturel est l'opportunité de découvrir les productions de nos artistes locaux. Leurs œuvres reflètent tant de sensibilités différentes que le visiteur qui parcourt l'exposition ne peut rester indifférent. Bon anniversaire aux Ateliers Arcisiens et longue vie à l'inspiration !

## → FORUM DES ASSOCIATIONS 2007

# Le moment fort de la rentrée



Dynamiques, bénévoles et initiatrices d'actions collectives dans divers domaines, les associations sont indispensables à la vie de la cité. Venez à leur rencontre pour les (re)découvrir et vous inscrire, lors du Forum des Associations qui se tiendra le samedi 8 septembre au COSEC.

Bois d'Arcy bénéficie d'un tissu associatif dense. Le Forum des Associations, qui reste un événement fort de la rentrée, vous donnera la possibilité d'apprécier toute son étendue. Les associations présenteront leurs activités au public tout au long de la journée du 8 septembre et, comme de coutume, le forum s'accompagnera d'animations diverses. Nous vous attendons nombreux au Forum des Associations et avons le plaisir de joindre, avec cette édition du magazine, la version réactualisée du Guide municipal et associatif de la Ville.



→ GRAFFS ET TAGS

# Art visuel ou nuisance urbaine ?

## Que dit la loi ?

**Une frontière entre l'art et la nuisance urbaine qu'il est dangereux de transgresser car la loi est très stricte à ce sujet. Réf : Code pénal Article 322-1 et Article 322-2**

La destruction, la dégradation ou la détérioration d'un bien appartenant à autrui est punie de trois ans d'emprisonnement et de 45000 € d'amende, sauf s'il n'en est résulté qu'un dommage léger. Le fait de tracer des inscriptions, des signes ou des dessins, sans autorisation préalable, sur les façades, les véhicules, les voies publiques ou le mobilier urbain est puni de 7500 € d'amende et d'une peine de travail d'intérêt général, lorsque le bien détruit, dégradé ou détérioré est :

- 1° Destiné à l'utilité ou à la décoration publique et appartient à une personne publique ou chargée d'une mission de service public ;
- 2° Un registre, une minute ou un acte original de l'autorité publique ;
- 3° Un immeuble ou un objet mobilier classé ou inscrit, une découverte archéologique faite au cours de fouilles ou fortuitement, un terrain contenant des vestiges archéologiques ou un objet conservé ou déposé dans un musée de France ou dans les musées, bibliothèques ou archives appartenant à une personne publique, chargée d'un service public ou reconnue d'utilité publique ;
- 4° Un objet présenté lors d'une exposition à caractère historique, culturel ou scientifique, organisée par une personne publique, chargée d'un service public ou reconnue d'utilité publique.

Dans le cas prévu par le 3° du présent article, l'infraction est également constituée si son auteur est le propriétaire du bien détruit, dégradé ou détérioré.

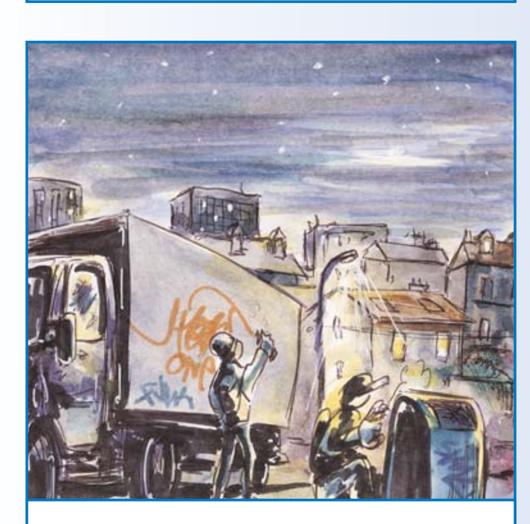
Lorsque l'infraction est commise à raison de l'appartenance ou de la non-appartenance, vraie ou supposée, de la personne propriétaire ou utilisatrice de ce bien à une ethnie, une nation, une race ou une religion déterminée, les peines encourues sont également portées à trois ans d'emprisonnement et à 45 000 € d'amende.



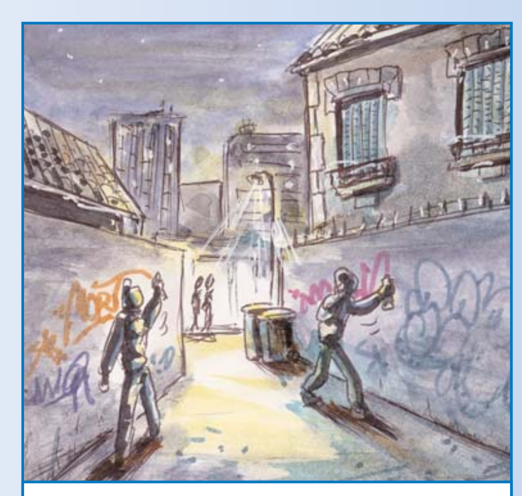
DEUX JEUNES GENS QUITTENT LEUR MAISON À LA NUIT TOMBÉE



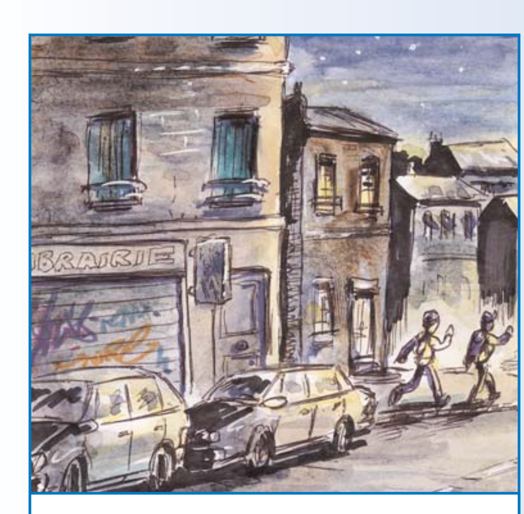
DE MURS EN MURS, ILS DÉPOSENT LEURS TAGS



COULEURS CHATOYANTES ET SIGNATURES PERSONNELLES



ILS PROFITENT DE TOUS LES SUPPORTS, MURS, CAMIONS, BOITES À LETTRES...



ILS N'OUBLIENT PAS LES RIDEAUX DES COMMERCANTS

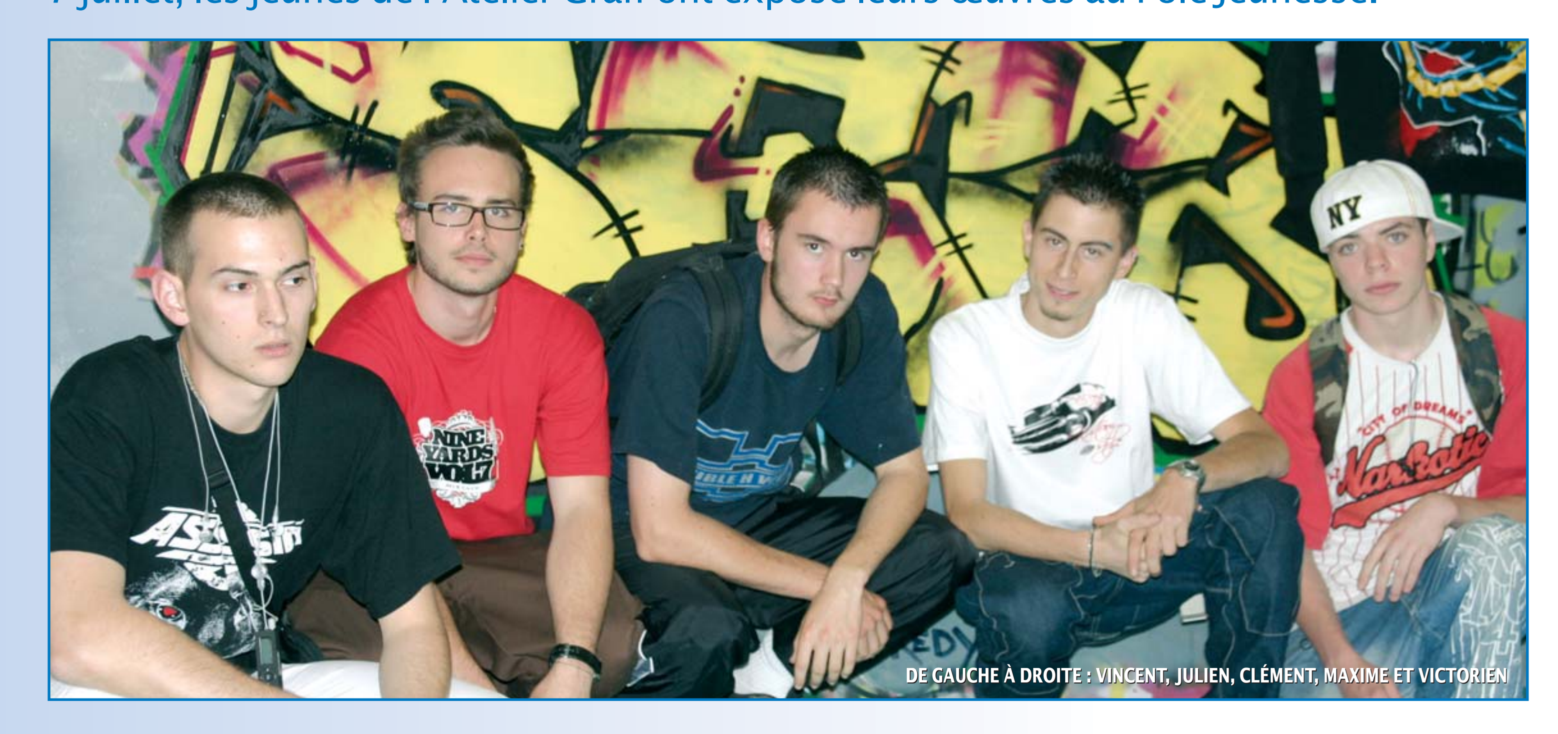



"OH NONNN!!! REGARDE CE QU'ILS ONT FAIT À NOTRE MAISON..."



## Graff et graffeurs : une histoire de respect !

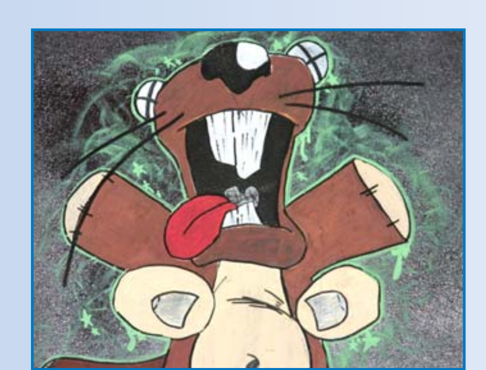
Soyons clair : les graffs et les tags* que l'on peut voir dans les rues, sur le mobilier urbain… sont des marquages illicites dont le but est d'être vus par le plus grand nombre. Cela consiste à détériorer un bien (public ou privé) et il s'agit là de vandalisme. Depuis quelques années, le tag repris par de nombreux artistes urbains (les pochoirs de MissTic ou les silhouettes blanches de Jérôme Mesnager) désigne une signature artistique ou une pensée moralisatrice et finit par gagner ses lettres de noblesse. Certains artistes n'exposent d'ailleurs plus qu'en galeries ! Le samedi 7 juillet, les jeunes de l'Atelier Graff ont exposé leurs œuvres au Pôle Jeunesse.



DE GAUCHE À DROITE : VINCENT, JULIEN, CLÉMENT, MAXIME ET VICTORIEN









Les différences entre les artistes urbains licites qui oeuvrent et exposent au Pôle jeunesse et les vandales sont nombreuses :

- Ils ont une mentalité différente qui les conduit à produire de façon licite.
- Ils prennent un temps de réflexion pour concevoir leurs œuvres.
- Ils choisissent leurs supports (planche de bois, tôle, mur ….)
- Ils demandent l'autorisation aux propriétaires des supports extérieurs (murs publics ou privés).

Les jeunes artistes du Service Animations Jeunesse de Bois d'Arcy souhaitent pour cela être très clairs sur leur démarche et leurs motivations : *"Nous avons obtenu des aides pour mettre en œuvre l'Atelier Graff au pôle jeunesse et en organisant une exposition, nous souhaitions montrer nos réalisations. Aussi il serait insensé de notre part de détériorer notre commune qui nous donne les moyens de laisser libre cours à notre créativité. Merci de nous avoir donné cette opportunité !"* ■

→ SERVICE SCOLAIRE

# Rentrée 2007 Sur le chemin de l'école



Le jeudi 30 août, tous les petits Arcisiens vont retourner sur les bancs de l'école. Une rentrée avancée compte tenu du nouveau calendrier scolaire, décidé en accord avec les parents et l'inspection académique, qui prévoit un samedi matin travaillé sur deux. Les 1200 élèves qui sont scolarisés sur Bois d'Arcy vont donc rejoindre les classes des 7 écoles de la commune en attendant que le groupe scolaire de la Croix-Bonnet, dont les travaux ont commencé cet été, soit livré.

Cartables sur le dos, trousses remplies, les petits écoliers ont repris, avec le sourire pour certains et les larmes pour d'autres, le chemin de l'école. Cette année encore, Bois d'Arcy fonctionnant sous un régime dérogatoire, les enfants ne travailleront qu'un samedi sur deux. Par ailleurs, tous les parents ont reçu au début de l'été le "guide de l'enfant écolier" qui regroupe dans un seul et même document toutes les informations nécessaires sur la vie scolaire : restauration, accueil périscolaire, centres de loisirs…

**POUR TOUTE AUTRE INFORMATION AU COURS DE L'ANNÉE, N'HÉSITEZ PAS À CONTACTER LA DIRECTION DE L'ACTION ÉDUCATIVE AU 01 30 45 83 70 OU PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE À L'ADRESSE SUIVANTE : dae@boisdarcy.fr**

Enfin, grande nouveauté cette année, les calculs des quotients familiaux ont été complètement revus de manière a rendre plus équitable la répartition entre les différentes tranches (de A à F). L'essentiel à retenir étant que toutes les familles pourront bénéficier d'une économie variant de 5 à 20% sur toutes les prestations soumises au quotient familial. La municipalité espère par cette nouvelle mesure inciter les familles a utiliser encore mieux les structures de temps libre qui sont proposées aux Arcisiens. ■

→ ASSOCIATION

# Aide aux devoirs de la MJC

La MJC/MTP propose depuis l'an dernier une nouvelle activité : "l'aide aux devoirs pour les collégiens". Ce soutien scolaire commence dès le mois de novembre. Aussi, si vous êtes intéressé(e) pour suivre cette activité ou si vous souhaitez aider des jeunes à faire leurs devoirs, n'hésitez pas à contacter la MJC au 01 34 60 12 91.



Cette activité, totalement gratuite* est proposée à tous les collégiens qui souhaitent se faire aider pour leurs devoirs, tous les mercredis de 16h30 à 18h30 dans les salles de la MJC au Pôle jeunesse. Durant 2 heures, des bénévoles aident les jeunes à faire leurs devoirs dans une ambiance chaleureuse et conviviale. Une manière originale et sympathique de vaincre la solitude et l'angoisse des devoirs à la maison pour de nombreux jeunes. Cette activité qui rencontre un vrai succès débutera cette année en novembre après les vacances de la Toussaint. Cependant, si vous souhaitez vous inscrire, vous pouvez dès à présent contacter la MJC au 01 34 60 12 91.

Par ailleurs, si vous voulez aider les jeunes et les soutenir, vous pouvez également rejoindre l'équipe de bénévoles volontaires de la MJC. Aussi n'hésitez pas à les contacter pour obtenir de plus amples renseignements sur cette activité. ■

* une simple adhésion à la MJC de 7€ pour l'année est obligatoire pour assister à cette activité. Aucune autre participation financière n'est demandée.





→ INVENTION ARCISIENNE 2007

# L'ancêtre de la machine à calculer (recréé)

Enfant précoce, Blaise Pascal (1623-1662), découvrit à 12 ans que la somme des angles d'un triangle était égale à deux angles droits. À 19 ans, il inventa une mécanique calculante : la "Pascaline", l'ancêtre de la calculatrice. À la demande de l'association "Les amis du dehors" du musée de Port Royal (Magny-les-Hameaux), l'arcisien Daniel Goron en a reconstitué une copie. Des centaines d'heures d'un travail pour faire revivre le passé.



Plus de 700 heures de travail ont été nécessaires à Daniel Goron pour réaliser la copie conforme de la Pascaline du célèbre mathématicien. Chaque pièce de ce petit chef d'œuvre mécanique a été façonnée à la main. Un exemplaire original de la machine du XVIIe siècle est exposé, à Paris, au Musée des arts et métiers, deux autres originaux sont présentés au muséum d'histoire naturelle de Clermont-Ferrand, et désormais la fidèle reproduction réalisée par Daniel Goron est visible au musée de Port Royal. Musée auquel il a remis son précieux ouvrage lors d'une cérémonie officielle, le 15 avril dernier. Chapeau bas à cet octogénaire qui, en recréant la machine à calcul de l'illustre mathématicien, n'a pas compté les heures ! ■

→ LE POINT INFORMATION JEUNESSE

Destiné plus particulièrement aux 11-25 ans, le P.I.J propose une documentation et des informations sur : les formations, les métiers, l'étranger, la santé, les loisirs, les vacances, l'aide à la rédaction de C.V, la lettre de motivation, l'aide à la réalisation de projet (création d'association, chantier bénévole…). La salle du P.I.J offre un accès multimédia destiné à la recherche d'emploi, de formation, et d'informations. Le P.I.J a pour mission d' informer de manière professionnelle et impartiale, il fait partie du réseau information jeunesse de France et bénéficie de ce fait d'une documentation élaborée, actualisée et de source sûre. Il garantit l'écoute et l'anonymat du public.

**POSSIBILITÉ DE PRENDRE CONTACT AVEC SÉVÉRINA LEGROUX AU 01 30 23 92 29** ■



**OUVERTURE HORS PÉRIODE SCOLAIRE :**

Mardi : 9h-12h
Mercredi : 13h30-18h
Jeudi : 9h-12h / 16h-18h
Vendredi : 15h-18h
Samedi : 13h30-18h30

→ PROFESSION SPORT 78

## AIDE POUR LES DIRIGEANTS D'ASSOCIATIONS

Profession Sport 78 est le Centre de Ressources et d'Informations aux Bénévoles, labellisé par le ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative (MJSVA) au niveau du département des Yvelines. Il aide, en partenariat avec la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports (DDJS78), les dirigeants associatifs du département en leur apportant conseil et soutien sur toute question liée à la gestion de leur association (statuts, responsabilités, fiscalité, gestion du personnel, comptabilité…)

**PROFESSION SPORT 78, 23 RUE DU REFUGE - VERSAILLES. TEL : 01.39.20.12.30 - SITE WEB : www.profession-sport-78.com** ■

→ BIEN CHEZ SOI

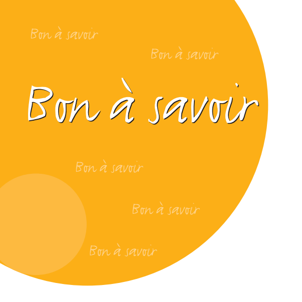
## UN COACH POUR SON INTÉRIEUR

Courant juin, une nouvelle activité commerciale s'est créée à Bois d'Arcy, le conseil en décoration d'intérieur. Rachel Mac Key exerce donc en profession libérale, à Bois d'Arcy, le métier de "coach d'intérieur". Il s'agit d'une personne qui guide et améliore l'habitat de particuliers mais aussi l'aménagement de commerces. Rachel propose ses services en tant que décoratrice en fonction de différentes gammes et après l'étude des besoins de ses clients (et de leur budget). Avant de proposer un projet de réaménagement, elle se déplace pour un entretien individuel.

**VOUS POUVEZ LA CONTACTER AU 06 60 12 97 23 POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, CONSULTEZ : http://rachel.mackay.free.fr** ■

→ CALENDRIER SCOLAIRE

RENTRÉE DES ENSEIGNANTS : **mercredi 29 août 2007**
RENTRÉE DES ÉLÈVES : **jeudi 30 août 2007**
TOUSSAINT : **du samedi 27 oct. au jeudi 8 nov. 2007**
NOËL : **du samedi 22 déc. au lundi 7 janv. 2008**
HIVER : **du samedi 23 fév. au lundi 10 mars 2008**
PÂQUES : **du samedi 19 avril au lundi 5 mai 2008**
ÉTÉ : **le jeudi 3 juillet 2008** ■




## SOS AMITIÉ
## RECHERCHE OREILLES ATTENTIVES



Depuis 47 ans, SOS Amitié écoute 24h sur 24h tous ceux qui souffrent de dépression et d'angoisse ou qui peuvent être tentés pas le suicide. L'écoute d'SOS Amitié permet de retrouver le fil d'une pensée plus positive, dans le respect du rythme de l'appelant et de son anonymat. L'association recherche des bénévoles pour 7 lieux d'écoute en Ile de France (quelques heures par semaine, le jour, le soir, la nuit ou le week end).

**REJOIGNEZ LEUR ÉQUIPE, UNE FORMATION EST ASSURÉE. POUR RECEVOIR UN DOSSIER DE CANDIDATURE, ÉCRIRE À SOS AMITÉ ILE DE FRANCE. BP 100, 92105 BOULOGNE BILLANCOURT CEDEX. OU PAR MAIL : sos.amitié.idf@wanadoo.fr** ■

## LA CAISSE NATIONALE D'ASSURANCE VIEILLESSE
## PLUS PROCHE DE SES ASSURÉS

La Cnav vous informe que, depuis le mois de juillet, plus aucun accueil du public ne sera effectué au 110 av. de Flandre (Paris 19ème). En effet, afin d'optimiser la qualité des services offerts à ses assurés franciliens, la Cnav a mis en place des accueils de proximité. **POUR EN SAVOIR PLUS, CONTACTEZ LE 0821 10 12 14 (0.12 E LA MINUTE) ACCESSIBLE DE 8H30 À 17H DU LUNDI AU VENDREDI OU CONSULTEZ LE SITE : www.retraite.cnav.fr** ■




## LOGEMENT
## PROPRIÉTAIRES, DÉCOUVREZ LE "LOYER MAÎTRISÉ"

Vous êtes propriétaire d'un logement que vous louez ou que souhaitez mettre en location dans le département des Yvelines et vous envisagez des travaux de réhabilitation : le Programme d'Intérêt Général vous concerne. En 2007, dans le cadre du Plan de Cohésion Sociale, à la demande du Préfet, un appui technique à l'élaboration de projet est proposé et l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), organisme financé par l'Etat, octroie des aides exceptionnelles. Ce programme vise notamment à développer l'offre de logements privés accessibles aux ménages dont les ressources sont modestes, par la pratique de loyers intermédiaires ou à niveau social. Contrairement aux idées reçues, les plafonds de ressources sont assez élevés et concernent une part importante de la population francilienne : renseignez vous !



Le loyer que vous pratiquez correspond déjà peut être à ces barèmes, vous pouvez alors établir une convention avec l'ANAH pour 9 ans et ainsi obtenir des subventions à hauteur de 30 à 70% du montant des travaux. Le montant de ces aides varie selon votre projet : la nature des travaux, le loyer envisagé, la localisation du logement, etc. Des déductions fiscales, variant de 30 à 45% des revenus locatifs bruts annuels, vous permettent aussi de minimiser votre apport personnel pour ce projet. Si le logement ne nécessite pas de travaux, selon le montant du loyer, vous pouvez conclure une convention avec l'ANAH et déduire fiscalement une partie de vos revenus locatifs.

**POUR UN CONSEIL OU UNE ASSISTANCE GRATUITE : PACT ARIM DES YVELINES 01 39 07 78 51 contact@pactarim78.org - www.anah78.com** ■

## INSEE
## ENQUÊTE "VIE QUOTIDIENNE ET SANTÉ"

Du 1er septembre au 22 décembre 2007, l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) réalise une enquête "Vie quotidienne et santé" qui s'inscrit dans un dispositif statistique plus large destiné à mieux connaître les difficultés que les personnes malades ou handicapées rencontrent dans leur vie quotidienne. Cette enquête, reconnue d'intérêt général et de qualité statistique, est obligatoire (elle a reçu du ministre de l'économie, des finances et de l'industrie le visa n°2007XE098Ec).




Les réponses à ce questionnaire sont protégées par le secret statistique et destinées à l'INSEE et à la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES). Connaissant l'habituelle bienveillance des Arcisiens à l'égard des enquêteurs sur la commune, nous vous remercions au non de l'INSEE pour l'accueil favorable que vous réserverez à leur enquêteur. ■





## SOUVENIR - GEORGES MAGRY



Georges Magry nous a quittés le 22 juillet. Difficile de retracer de manière brève la vie de Georges Magry tant il a participé à la vie de notre ville, notamment dans le domaine associatif. Passionné de sport, ce retraité de l'aéronautique devint en 1974 l'un des membres fondateurs de l'OMS. Il crée par la suite le COBA Cyclisme puis s'orienta avec succès vers le rugby et plus récemment, par esprit de convivialité, vers la pétanque. En disparaissant, il laisse derrière lui son épouse, ses deux enfants et ses petits enfants, ainsi que l'association GAEL dont il était le président. Le Maire et le Conseil municipal adressent à sa famille leurs plus sincères condoléances. ■

# CARNET

### NAISSANCES 2007

10 mai **Carla PEREIRA DA COSTA**
12 mai **Mathilde SOMPROU - - MOUNIER**
30 mai **Killian TIESSÉ**
18 juin **Benjamin LASNE**
20 juin **Zoé RADDAS - - MARTIN**
25 juin **Lana PAGIE**
25 juin **Mathis PÉRIER**
1 juillet **Maximilian GUILLAUME**
4 juillet **Bastien VASSEUR**

### MARIAGES 2007

14 juin **Mario CAPET** et **Virginie SINGEOT**
23 juin **Pierre-Gilles VASSORT** et **Claire PILON**
7 juillet **Fabrice BILLARD** et **Natacha DELPECH**
7 juillet **Philippe GAUDIN** et **Lysiane DUCASTEL**
27 juillet **Xavier AZANDJI** et **Stéphanie BUFFET**

### DÉCÈS 2007

20 juin **Catherine ZABÉ** (50 ans)
30 juin **Georges LAMOUROUX** (95 ans)
8 juillet **Maurice DELON** (79 ans)
9 juillet **Marguerite DEBERLES** épouse **LEVAZEUX** (71 ans)
14 juillet **Philippe THIVET** (44 ans)
22 juillet **Georges MAGRY** (62 ans)

## COMMUNIQUÉ
## AMÉLIORATION DE L'ASPECT DU CIMETIÈRE COMMUNAL

Les habitants de Bois d'Arcy le savent bien, l'aspect du cimetière, en particulier dans certains secteurs anciens, n'est pas aussi satisfaisant que l'on pourrait légitimement le souhaiter. L'équipe municipale, parfaitement consciente de cette situation, a décidé de prendre les mesures nécessaires pour résoudre ce problème. (…) En effet, si l'entretien du terrain communal incombe naturellement à la commune, l'entretien d'un emplacement concédé appartient, en revanche, exclusivement au concessionnaire ou à ses ayants droit. Bien évidemment, cela devient difficile lorsque le concessionnaire est décédé et qu'il n'y a plus d'ayant droit connu. A partir de là, face au défi du temps et de ses outrages, les emplacements et monuments édifiés sur les sépultures se dégradent lentement mais sûrement. Les services municipaux ne peuvent pas intervenir sur les lieux concédés en terme d'entretien puisqu'ils sont situés hors du champ d'action juridique de la commune (sauf en cas de péril constaté).



Voilà le problème auquel nous sommes confrontés dans le cimetière communal : des concessions souvent perpétuelles sont visiblement abandonnées et nous n'avons plus de contact avec les familles. En fait la solution consiste pour les communes à mettre en œuvre la procédure de reprise légalement prévue par le Code Général des Collectivités Territoriales.

**POUR EN SAVOIR PLUS SUR LE DÉROULEMENT GÉNÉRAL D'UNE PROCÉDURE DE REPRISE DE CONCESSIONS EN ÉTAT D'ABANDON, CONTACTEZ DIRECTEMENT LE SERVICE DES AFFAIRES GÉNÉRALES DE LA MAIRIE (01 30 45 83 60). POUR LIRE LA TOTALITÉ DE CE COMMUNIQUÉ : www.boisdarcy.fr** ■



# Carnet & agenda

**Si vous souhaitez faire paraître une photo lors des déclarations de naissance,** contactez la Direction de la Communication 01 30 45 86 83



*Maximilian GUILLAUME*
*1er juillet 2007*

**> PERMANENCES DU MOIS DE SEPTEMBRE**

**SAMEDI 8 ET 22 / À PARTIR DE 10 H**
HÔTEL-DE-VILLE
CONSULTATIONS JURIDIQUES
SUR RENDEZ-VOUS 01 30 45 83 83

**MARDI 25 / À PARTIR DE 14 H**
HÔTEL-DE-VILLE
CONTRIBUTIONS DIRECTES

**> PERMANENCES DU MOIS DE OCTOBRE**

**SAMEDI 13 ET 27 / À PARTIR DE 10 H**
HÔTEL-DE-VILLE
CONSULTATIONS JURIDIQUES
SUR RENDEZ-VOUS 01 30 45 83 83

**MARDI 23 / À PARTIR DE 14 H**
HÔTEL-DE-VILLE
CONTRIBUTIONS DIRECTES

**> DÉCHETS DIVERS**

**JEUDIS 6 SEPTEMBRE ET 4 OCTOBRE**
RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

**SAMEDIS 8 SEPTEMBRE ET 13 OCTOBRE**
(DE 14 H À 18 H) DERRIÈRE LE MARCHÉ
COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS SPÉCIAUX
(ÉCOBUS, BENNE À GRAVATS ET BENNE À TOUT VENANT)

**LUNDIS 3, 10, 17, 24 SEPTEMBRE ET 1, 8, 15, 22, 29 OCTOBRE**
ZONES PAVILLONAIRES
RAMASSAGE DES DÉCHETS VERTS

**JEUDIS 6, 13, 20, 27 SEPTEMBRE ET 4, 11, 18, 25 OCTOBRE**
ZONES COLLECTIVES
RAMASSAGE DES DÉCHETS VERTS

# Michel FUGAIN

## VENDREDI 12 OCTOBRE À 20H30

## au Centre Culturel



*Un moment rare,
placé sous le signe
de l'énergie,
de la tendresse
et de l'émotion.*